

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2018)
Heft: 2203

Buchbesprechung: Wilhelm Gimmi : une vie pour la peinture [s.n.]

Autor: Jeanneret, Pierre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'argent, soit comme des valeurs mobilières. La Finma précise que dans tous les cas, «*les projets de blockchain [...] ne doivent pas contourner le cadre réglementaire éprouvé*».

L'approche adoptée n'est pas définitive. Le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales indique qu'un [groupe de travail](#) a été mis sur pied, chargé d'établir un rapport destiné au Conseil fédéral «*pour la fin de l'année*» - soit pour décembre 2017.

A l'égal des géants

Il ne faut pas non plus omettre l'aspect fiscal. Les cryptomonnaies sont traitées comme toute monnaie étrangère. Elles doivent être déclarées, converties en francs

suisses. Les gains en capital ne sont pas imposés; le capital, en revanche, est normalement soumis à l'impôt. Si une personne fait commerce de cryptomonnaies à titre professionnel, elle est traitée comme un indépendant. L'augmentation du capital est taxée en tant que bénéfice. Inversement, une diminution du capital représente une perte, donc déductible.

L'évaluation de la valeur en francs suisses des cryptomonnaies n'est pas évidente. L'Administration fédérale des contributions a déterminé la valeur fiscale de quatre d'entre elles au cours des dernières années: le bitcoin cash à 2'344 francs, l'ethereum à 722, le litecoin à 222 et le

ripple à 2.

Manifestement, les autorités entendent favoriser l'implantation de sociétés FinTech. Les conseillers fédéraux Johann Schneider-Ammann et Ueli Maurer considèrent que ces nouvelles sociétés financières présentent un fort potentiel de développement. 350 sociétés œuvrent déjà dans le secteur des chaînes de blocs et des cryptomonnaies. Ces milieux saluent l'ouverture de la Suisse et ne cachent pas qu'ils espèrent voir naître, d'ici quelques années, un géant de l'informatique des chaînes de blocs équivalent à ceux de la Silicon Valley.

Le paradis fait rêver. L'argent fait tourner la tête. Hier comme aujourd'hui et demain.

L'Atelier De Grandi sort d'un relatif oubli l'œuvre de Wilhelm Gimmi (1886-1965)

«Wilhelm Gimmi. Une vie pour la peinture», Atelier De Grandi, Corseaux/Vevey, jusqu'au 1er juillet 2018

Pierre Jeanneret - 27 avril 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/33116>

Ce nouvel espace muséal, ouvert en 2017, est d'abord destiné à perpétuer l'œuvre des deux frères Italo et Vincent De Grandi, qui a fait l'objet d'une première exposition ([DP 2179](#)). Une petite présentation permanente (dont les toiles seront régulièrement renouvelées) continue de leur être consacrée. Mais leurs deux fils et neveux, Pierre et François De Grandi, initiateurs

du projet, se sont donné une autre ambition: celle de présenter des peintres disparus, et souvent injustement oubliés. Ainsi, une future exposition sera dévolue à l'œuvre peinte d'un artiste surtout connu pour ses sculptures, Casimir Reymond.

[L'exposition](#) qui vient de s'ouvrir est basée sur le fonds Wilhelm Gimmi, déposé au

Musée Jenisch à Vevey. Il est constitué de quelque 80 huiles et d'un millier de dessins, réalisés entre 1910 et la mort de l'artiste en 1965. Le choix retenu pour l'Atelier De Grandi permet de suivre toute la trajectoire du peintre.

Wilhelm Gimmi est né à Zurich en 1886. Après une formation artistique dans cette ville, il s'installe en 1908 à Paris, où il

passera trente-deux ans. Il y fréquente la réputée Académie Julian, visite des musées, mais s'intéresse aussi à l'art contemporain. Plusieurs styles cohabitent chez lui dans les années 1910-1920. Les toiles présentées à Corseaux permettent de mesurer l'influence de Cézanne, du fauvisme, du cubisme - très apparente dans *Les musiciens* de 1912 - et de l'expressionnisme. Car Gimmi est autant en phase avec l'art français qu'avec l'art germanique. En 1912, il participe à la deuxième exposition du *Blaue Reiter* à Munich. L'année précédente, il avait déjà exposé à Lucerne, aux côtés de Cuno Amiet, Ferdinand Hodler, Paul Gauguin et Pablo Picasso! Il est frappant de constater que ce peintre, dont la cote a chuté après sa mort, est alors reconnu sur le plan international. A Paris, il produit et vend beaucoup.

Gimmi a peu à peu digéré ces diverses influences avant-gardistes, sans pourtant les renier, et s'est constitué un style plus personnel, discret, intimiste. Parmi ses paysages de France, on remarquera un beau *Saint-Gervais*, quartier de Paris peint en 1925, où l'on trouve encore une touche cézannienne. Mentionnons aussi quelques natures mortes très abouties.

Quant aux portraits, dont les personnages adoptent pour le pinceau du maître une pose un peu figée, ils nous font penser

au mouvement de la *Nouvelle Objectivité* (*Neue Sachlichkeit*), auquel le Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds consacre actuellement, et jusqu'au 27 mai, une exposition d'une richesse exceptionnelle. A l'instar de ce mouvement germano-suisse, Gimmi avait pour modèles les artistes du moyen-âge tardif.

Mais Wilhelm Gimmi restera surtout comme le peintre de la femme. Dans de nombreux tableaux, il a sublimé le corps féminin. Un corps opulent, voluptueux, au galbe généreux. On pourrait parler de «*peintures de sculpteur*». Ici ou là, on ressent l'influence du Picasso de son époque néoclassique des années 1930, à travers les bras représentés volontairement ronds et courts. On constatera que plusieurs des nus de Gimmi sont vus de dos, ce qui empêche bien sûr toute identification. En ressortent donc la quintessence de la féminité, l'expression de l'éternel féminin.

L'exposition présente aussi nombre de dessins. Fidèle à la tradition académique, et resté en cela très classique, Gimmi considérait que le dessin préparatoire doit précéder le tableau. On y retrouve cette importance accordée aux formes, au modelé des corps, qui ne sont pas sans rappeler les dessins de Michel-Ange. Mentionnons un portrait très réussi de James Joyce, réalisé à la mine de graphite sur papier. Gimmi était un grand admirateur de l'auteur d'*Ulysse*.

En 1940 la débâcle française, et le fait que sa première épouse est juive, contraignent Gimmi à quitter définitivement la France. Il s'installe alors à Chexbres, en Lavaux. Les premiers temps seront difficiles. En effet, les artistes restés en Suisse voient souvent d'un mauvais œil la concurrence de leurs confrères qui, à Paris, ont acquis une réputation internationale... Pendant cette dernière phase de sa vie, Gimmi s'intéressera moins aux grandioses paysages lémaniques qu'au travail humble et quotidien de la vigne.

L'Atelier De Grandi mérite absolument la visite! D'abord par l'espace qui l'abrite. La villa, construite en 1939, est en effet l'œuvre du célèbre architecte italo-suisse Alberto Sartoris (1901-1998). Ce dernier a joué un rôle considérable dans la diffusion de l'avant-garde architecturale en Suisse. Il fut l'un des fondateurs, à La Sarraz en 1928, des Congrès internationaux d'architecture moderne (Ciam), aux côtés de Le Corbusier. Les espaces de la villa-atelier De Grandi, créés par lui pour Italo en 1939, sont donc sobres, ouverts à la lumière et constituent un bel espace pour l'accrochage de tableaux. C'est d'ailleurs à l'architecture moderne de l'entre-deux-guerres dans la région lémanique que sera consacrée, avec l'appui de l'EPFL, la prochaine exposition à l'Atelier, cet automne 2018.